

SERVIR AU MIEUX NOS CONCITOYENS

Par Françoise Laborde
Présidente de la Communauté

Ne sommes nous pas les mieux placés pour représenter, défendre le monde rural auquel nous appartenons ?

Nos 4 cantons sont une belle entité, que l'on ne peut ignorer.

Nous nous ressemblons, nous nous comprenons, nous nous composons, nous avons la même terre de coteaux accrochée à nos chaussures.

Le 1^{er} janvier 2013, forts de l'arrêté pris par le Préfet, nous nous sommes retrouvés à 51 délégués pour 43 communes, 11 vice-présidents et une présidente.

Chacun d'entre nous a la volonté farouche d'apporter sa pierre à l'édifice et chaque vice-président s'active à rassembler sa commission.

De nombreux élus manifestent beaucoup d'intérêt pour les activités déployées au sein de notre communauté de communes. Ils se comportent en responsables, je les en remercie.

Nous avons devant nous une petite année, bien remplie, pour céder aux élus ou réélus de 2014 un enfant actif et épanoui.

Vous allez voir, dans notre Journal combien nos compétences sont nombreuses. Notre volonté est de « servir » au mieux tous nos concitoyens. Je vous remercie très sincèrement pour votre collaboration et votre confiance. ♦



JPE

UNE MÉDIATHÈQUE À CANCON

La Médiathèque Fernand Pouillon a été inaugurée le 10 mai dernier. Deux maîtres d'ouvrages se sont associés : la commune pour la réhabilitation du bâtiment, la communauté pour l'aménagement et le fonctionnement. Envisagé dès 2007 pour les Canconnais, cet équipement a vocation à servir la population du territoire en son entier.



Dans le cœur médiéval du village de Cancon, la médiathèque Fernand Pouillon constitue un équipement culturel unique à vocation intercommunale.

Photo Jean-Paul Epinette

Ce bâtiment de 424m², est distribué sur 3 niveaux. Au rez-de-chaussée, on trouve accueil, espace jeunesse et coin salon. Au premier, « L'espace Julien Massip » propose ouvrages de fiction, documentaires adultes et DVD. L'espace numérique est ouvert au public. Au second niveau, « L'espace Maurice Pon » est dédié aux adolescents. On y trouve le

fonds régionaliste (Vie locale et rurale, développement durable), et un espace polyvalent.

L'inscription et le prêt de documents sont gratuits. Les modalités pratiques sont disponibles dans chaque bibliothèque, ainsi que les conditions d'accès aux services et ateliers multimédia de chaque structure.

(Lire en page 8)

Sommaire

● **Page 2** - Environnement : Améliorer les performances. - Maisons de santé : Deux projets programmés. - Tourisme : Un territoire à valoriser. ● **Page 3** - Budget communautaire : Prudence, équilibre, fiscalité, investissement. - Urbanisme : Planifier et aménager l'espace. ● **Pages 4 & 5** - La carte du territoire et ses ressources communautaires. ● **Page 6** - Équipements sportifs : Deux dossiers retenus. - Priorité à l'enfance. ● **Page 7** - Activités économiques : A la recherche d'une efficacité maximum. - Voirie : 1 000 km de routes ● **Page 8** - Questions... Réponses : la Médiathèque de Cancon. - Les horaires d'été. - École de musique - En bref : Terre de tourisme, Le personnel administratif, Fibre optique.

Environnement

Améliorer les performances

Entre collecte des ordures ménagères, tri sélectif, déchèteries et administration, le service Environnement de la communauté compte 14 agents, en tenant compte du fait que Castillonès est en contrat avec Veolia jusqu'à fin 2014.

Harmoniser les conditions du service sur l'ensemble du territoire, à partir de l'expérience du terrain, comptera parmi les objectifs de la communauté.

Notre priorité portera sur l'amélioration des performances du tri des déchets. La maîtrise des coûts devra s'accompagner d'une meilleure répartition de la prise en charge.

L'instauration d'une redevance spéciale concernera les professionnels dont la production hebdomadaire dépasse les 360 litres (restaurants, hôtels, centre de formation, terrains de camping, écoles, collèges, maisons de retraite, grandes et moyennes surfaces, garages....) Cette redevance est obligatoire depuis le 1er janvier 1993 et vise à ne pas faire supporter le traitement de ces déchets non-domestiques par les ménages.

Trois personnes ont été recrutées (contrats aidés). Deux agents polyvalents pour assurer les remplacements (congés période d'été...) et une ambassadrice du tri. **Laure Brisset**, ci-dessous, est chargée de la sensibilisation des usagers. ♦



Maisons de santé

DEUX PROJETS PROGRAMMÉS

Sur les quinze aires de santé que compte le Lot-&-Gne, celle des 4 Cantons est la plus vaste. La concertation entamée il y a 3 ans entre élus et professionnels a abouti à la création de l'association « Santé 4 » qui pilotera le projet.

Il s'agit de créer des Maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) dans chaque chef-lieu et d'instaurer des pratiques de travail en réseau.

Deux projets architecturaux

Mise en chantier cet automne, la MSP du Monflanquinois (1300m²) accueillera des professionnels du canton, l'EMPR, un cabinet d'urgence, les permanences de professionnels extérieurs ainsi qu'une salle de réunion pour l'aire des 4 Cantons.

Sur le même principe, la MSP du Canconais (Permis de construire en cours), accueillera en plus un logement pour les médecins stagiaires ou les remplaçants

sur l'aire de santé.

A Castillonès et Villereal, les projets sont en cours de maturation. Toutefois les professionnels se retrouvent au sein de « Santé 4 », pour planifier les gardes, proposer des actions de prévention et d'information, recevoir les professionnels désirant s'installer...

Les actions de Santé 4

Ouverture d'un site internet ouvert au public et aux professionnels des 4 cantons ⁽¹⁾. / Guide et annuaire des compétences des professionnels. / Accueil et intégration de nouveaux professionnels. / Organisation de formations. / Accueil et hébergement des étudiants / Action de prévention sur le territoire de la communauté. / Création d'une fonction de coordination des actions de soins et des projets d'équipe / Facilitation du parcours du patient, coordination du projet thérapeutique ou de vie...

(1) - Santé 4 sur internet : www.sante4.fr



Les vice-présidents (de gauche à droite)

Laurence Rouchaud
Commission Environnement

Francis Bordes
Commission Santé

Pierre Sicaud
Commission Tourisme

Tourisme

UN TERRITOIRE À VALORISER

La communauté compte pas moins de 4 Offices de Tourisme ; autant d'atouts pour valoriser notre territoire. Un terroir authentique : convivialité de ses habitants, offre généreuse d'activités ludiques, artistiques, culturelles et de loisirs, gastronomie magnifique ainsi qu'une histoire riche de lieux et de personnalités emblématiques.

Aux confins du Lot-et-Garonne et de la Dordogne entre vallée du Dropt et vallée du Lot, nous avons déjà de belles structures d'accueil et des personnels qualifiés.

Nous réfléchissons à la création d'un « Office des 4 cantons », compétent sur l'ensemble du territoire, et nous travaillons à l'harmonisation de la taxe de séjour. Tout

en maintenant les précieux bénévoles.

Nous aurons aussi à relever le défi numérique, informer le visiteur en temps réel, avant et pendant son séjour, pour mieux valoriser nos sites, diversifier nos offres par des services nouveaux, valoriser l'ensemble de nos partenaires dans le but d'augmenter notre activité et la fréquentation.

Si notre objectif principal reste celui du développement d'un tourisme économiquement rentable, il doit aussi répondre aux vœux des acteurs de notre territoire, soucieux de préserver l'image d'un tourisme de caractère louant l'authenticité et l'originalité, soucieux également de liens entre les habitants de nos villages et ceux qui nous font l'amitié de leur venue. ♦



Budget communautaire

PRUDENCE, ÉQUILIBRE, FISCALITÉ, INVESTISSEMENT

Premier budget de la nouvelle communauté de communes, le budget 2013 a été élaboré avec prudence pour préserver les équilibres financiers à long terme.

Ce premier budget devait répondre à un double souci : ne pas augmenter la fiscalité prévue lors des études préalables au regroupement, et garder un investissement conséquent (38% des dépenses réelles).

Au niveau fonctionnement, l'année 2013 sera consacrée à adapter et à optimiser notre organisation en recherchant une meilleure efficacité afin d'améliorer, au final, notre capacité à investir.

Au niveau investissement, nous

avons repris l'ensemble des projets des anciennes collectivités pour les faire avancer au mieux dans un contexte où il est de plus en plus difficile d'obtenir des aides et des subventions.

L'année 2013 fera la part belle aux Maisons de Santé Pluridisciplinaires (30% des investissements) et notamment celle de Monflanquin qui est la plus avancée.

Sans oublier les autres projets (travaux stade de Villeréal, acquisition de matériel pour la voirie, finali-

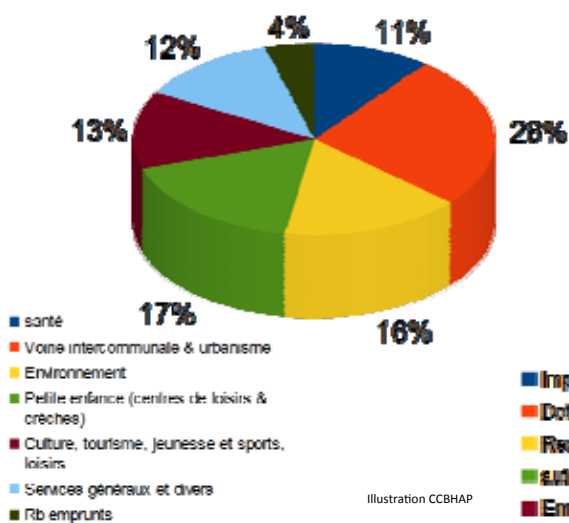
sation de l'étude pour la salle multi-sports située à Cahuzac...)

Évidemment, comme tout budget, il faudra le suivre avec rigueur, surtout en cette première année sans antériorité. Aussi, il sera nécessaire de faire un point d'étape à la rentrée sur dépenses et recettes réelles.

La communauté de communes a – et aura dans l'avenir – une réelle capacité à investir sur tout notre territoire si communes membres, élus, personnel, partenaires se mobilisent pour en faire une vraie réussite. ♦

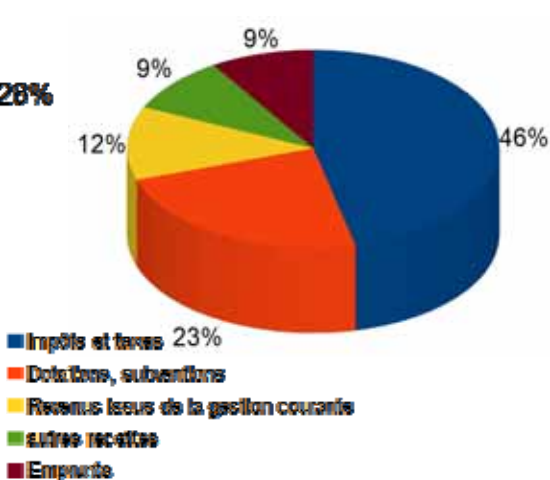
Dépenses réelles - Fonctionnement & Investissement

10 012 000 €



Recette

10 012 000 €



JPE

Les vice-présidents

Christian Baffaluy
Commission Finances

Raymond Lanxade
Commission Urbanisme



JPE

Urbanisme

PLANIFIER ET AMÉNAGER L'ESPACE...

La compétence « Planification et aménagement du territoire » qui correspond à l'élaboration et la gestion des documents d'urbanisme issus des communes, est l'une des compétences obligatoires de la communauté de communes Bastides en Haut-Agenais Périgord (CCBHAP).

Ainsi, le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) à l'origine impulsé par la Communauté de communes Cancon/Monflanquin, se poursuit sur 19 communes avec une mise en application au 1^{er} janvier 2015. Ce document définira pour dix à quinze ans les principes d'organisation et d'aménagement de ce territoire et fixera les règles d'utilisation et d'occupation du sol. L'ensemble des documents de ce PLUi validé par le conseil communautaire est disponible à la consultation sur le site www.cc-monflanquinois.fr à l'onglet *urbanisme*.

De même, la carte communale de Saint-Martin de Villeréal, en cours d'élaboration avant la fusion, se poursuivra et devrait être approuvée en fin d'année 2014. Les communes gardent l'Application du Droit des Sols (ADS) correspondant à la signature des actes tels que permis de construire, certificat d'urbanisme... ♦

Priorité à l'enfance

L'enfance et la jeunesse sont, historiquement, parmi les thématiques prioritaires de l'intercommunalité sur les 4 cantons.

Les compétences « création, entretien, et gestion des crèches, accueils de loisirs sans hébergements et gestion des relais assistantes maternelles » étaient exercées par les 3 précédentes communautés de communes.

Ces structures d'accueil de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse sont appréhendées de deux différentes façons.

Sur les cantons de Monflanquin et Cancon les structures sont gérées en régie directe.

Dans les cantons de Castillonnès et Villerséal une gestion en délégation de service public, confiée à des associations, a été mise en place.

En régie, la gestion est totalement assurée par la collectivité, qui assume l'intégralité des tâches relatives à la gestion et au fonctionnement de la structure, règle les dépenses et perçoit les recettes liées au service.

Une *Délégation de service public* est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service.

Elle revient à confier l'exploitation du service à un délégataire, qui se rémunère sur les redevances versées par les usagers du service, totalement ou partiellement. Le délégataire supporte les risques liés à l'exploitation.

A ce jour, une réflexion est en cours concernant la Crèche de Castelnau de Gratecambe, afin que cette structure devienne d'intérêt communautaire. ♦

Équipements sportifs

DEUX DOSSIERS ONT ÉTÉ RETENUS

La pratique sportive a des vertus éducatives et sociales. Le développement des équipements sportifs va nous permettre de mettre en œuvre une politique d'animation dynamique.

Avant la fusion, seules la communauté du Pays Villerséalais (Stade Léo Cheyrou) et celle du canton de Castillonnès (Plaine des Sports), exerçaient une compétence en matière de sport.

Deux réalisations projetées

— A Villerséal —

- Création d'un vestiaire arbitre avec douche, wc et coin bureau.
- Extension du club-house par le remplacement de la structure provisoire actuelle par un bâtiment en « dur » pour abriter une salle de réunion (Surface environ 80m².)
- Éclairage du terrain de football selon le cahier des charges de la FFF. L'éclairage actuel sera déplacé au terrain de rugby.

— A Castillonnès —

Situé à Cahuzac sur le site de la Plaine des Sports, cette salle est destinée à la pratique du hand-ball, du basket-ball et du tennis

Ces deux dernières se déroulent actuellement au gymnase du collège qui se dégrade.

De plus, cet équipement n'est pas

conforme pour recevoir les matchs de l'équipe de basket-ball féminine de division régionale.

A ce jour, le projet est à la phase APD (Avant Projet Définitif), les demandes de subventions et le permis de construire ont été déposés le 14 mars 2013.

Afin de suivre chaque projet d'investissement, deux sous-commissions ont été créées en avril dernier.

Un référent pour faire le lien

Afin d'assurer la liaison entre les clubs et la communauté de communes, la commission a mis en place deux référents pour les cantons de Castillonnès et Villerséal. Il s'agit de Christian Miossec pour Castillonnès, et de Jean-Jacques Caminade pour Villerséal.

Le référent est directement en contact avec la Communauté de communes Bastides en Haut Agenais Périgord, qui se chargera de faire remonter les demandes.

Interlocuteur de proximité, il peut être contacté pour toutes les questions liées au sport. ♦



Les vice-présidents
René Ortyl
Commissions Sports et Enfance-Jeunesse
Antoine Garcia
Commission Enfance-Jeunesse





Activités économiques

À LA RECHERCHE D'UNE EFFICACITÉ MAXIMUM

L'économie est une compétence obligatoire pour toutes les Communautés de communes.

Depuis la création de la nouvelle intercommunalité, en janvier 2013, nous avons donné la priorité à la mise en commun, à l'harmonisation et à l'optimisation des services existants dans les précédentes communautés, avec pour finalité la recherche d'une efficacité maximum.

Des actions ponctuelles

- Aide forfaitaire (3000 €) à l'installation de nouveaux agriculteurs (au maximum 50 ans). Ce régime est calqué sur celui du Conseil général de Lot-et-Garonne
- Aide forfaitaire (3000 €) à l'installation de nouveaux artisans ou commerçants (régime calqué sur le « tremplin rural » du Conseil général), aide qui pourra être sollicitée au début du troisième exercice comptable de l'entreprise,
- Aide au remplacement des agriculteurs en lien avec le Service de remplacement des agriculteurs (remplacement pour congé de maladie, accident, maternité, congés de formation). La communauté des

communes contribue au surcoût de l'assurance souscrite pour cette couverture (Groupama).

Haras et zones artisanales

Les installations (bâtiments, équipements, terrain, etc.) des anciens Haras de Villeréal étaient gérées jusqu'ici par le SIVOM de Villeréal.

Ces équipements ont été confiés par convention de fermage à M. Patrick Tardé pour des activités de pension, élevage et reproduction de chevaux.

Les zones artisanales communautaires ont été déjà créées à Villeréal (zone de Caillou et Viale-bas) et à La Sauvetat sur Lède (zone de Taberne). D'autres zones pourront être créées, comme celle de Louberie (Unicoque) à Cancon.

Cette zone permettra d'accompagner l'important programme d'investissement de la filière noisette, production dyna-

mique et majeure du territoire des 4 cantons.

Sur l'agenda de la commission

La communauté a décidé de participer au financement d'une étude sur l'évolution des caractéristiques et de la qualité pour la zone forestière située à l'Est du territoire.

Elle le fait, ici, en liaison avec Fumel Communauté. Il pourra en être de même avec les communautés voisines sur des sujets communs.

Enfin, la CCBHAP va adhérer au *Syndicat départemental numérique* créé sous l'impulsion du Conseil général pour déployer et desservir le département en fibre optique. ♦



Les vice-présidents : Marcel Calmette, *Commission Activités économiques et Agriculture* – Jean-Paul Pape et Gui Gerbeau, *Commission voirie*.

1000 KM DE ROUTES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE A ENTREtenir

Le réseau routier, d'environ 1 000 km, nécessite un entretien courant et régulier. Un programme annuel d'investissement est établi en relation avec l'ensemble des communes. Les équipes interviennent également en cas d'urgence lors d'évènements particuliers (orages, neige, verglas,...).

Trois centres techniques sont situés sur les communes de Cancon, Castillonnes et Monflanquin. Une réflexion est à l'étude pour créer un site d'approvisionnement sur la commune de Villeréal afin de réduire les temps de déplacement pour l'approvisionnement des chantiers pour les communes proches.

Vingt-huit agents, disposant d'un parc de plus de cinquante engins et véhicules, s'impliquent quotidiennement afin d'assurer l'entretien qui comprend la maintenance des revêtements routiers, les entretiens des abords de la chaussée tel que le faucardage, l'entretien des fossés et des canaux busés.

Marie-Paule Eveillard est la responsable technique des équipes de la voirie de la CCBHAP.

Les habitants de la communauté doivent s'adresser en priorité aux communes pour les demandes concernant la voirie. Le service communautaire peut apporter des informations complémentaires. ♦



CCBHAP



Questions... Réponses...

UNE MÉDIATHÈQUE, ÇA CRÉE AUSSI DES LIENS...

Stéphan Barbas est le directeur du réseau intercommunal de lecture publique à la CCBHAP



CCBHAP

Horaires Été 2013

(Du 8 juillet au 31 août)

@ **Cancon** : Lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 13h00

@ **Castillonnès** : Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h00

@ **Monbahus** : Mardi et jeudi de 9h00 à 12h00

@ **Monflanquin** : Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h30

@ **Saint-Eutrope** : Mercredi et vendredi de 14h00 à 18h00

@ **Villeréal** : Mardi, mercredi et vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 . Samedi de 10h00 à 12h00

Renseignements complémentaires pour les points-lecture au : 05-53-36-54-31

@ – Accès Internet disponible.

• Cette médiathèque est le fleuron de l'activité Lecture publique. Oui, elle s'insère dans le schéma intercommunal et complète l'offre existante, en tant que "dispositif-centre". C'est-à-dire : une seconde tête de réseau à Monflanquin, 4 bibliothèques-relais à Castillonnès, Monbahus, Saint-Eutrope et Villeréal, 8 points-lecture à Gavaudun, Lalandusse, Le Laussou, Monségur, Moulinet, Saint-Aubin, La Sauvetat-sur-Lède, Saint-Quentin du Dropt et enfin un dépôt à Castelnaud-de-Gratecambe. A cela s'ajoutera, en septembre, un portail de ressources numériques.

• Quel sera l'apport de ce nouvel outil culturel ?

A l'ouverture au public, la Médiathèque proposait 8 438 documents en libre accès, dont 7 570 livres, 408 CD, 410 DVD, 50 cédéroms, ainsi que 20 abonnements à des revues. 2 000 livres

et 200 CD ont été déposés par la Bibliothèque départementale et sont renouvelés régulièrement. En 2012, grâce à une dotation de 11 890€ du Centre National du Livre, 1 295 livres neufs ont pu enrichir les collections. La subvention de 15 000€ du Conseil Général de Lot-et-Garonne a permis l'acquisition de 400 DVD et 111 CD. Des investissements complémentaires en mobilier et matériel seront réalisés sur l'exercice budgétaire 2013.

• Et l'ouverture au public ?

L'accueil est adapté aux besoins spécifiques : 11h hebdomadaire tous publics qui doivent être étendus à 18h hebdomadaires après les vacances d'été. La fréquentation est en hausse constante. A cela s'ajoutent des heures d'accueil spécifiques aux écoles, la petite enfance, les centres de loisirs, etc.

• Elle a aussi une fonction sociale.

« Passeuse » de cultures, elle est effectivement créatrice de liens. Par les accès aux ressources numériques qu'elle permet (800 livres numériques à télécharger, 5000 livres en consultation) et par le déploiement des accès à Internet (15 ordinateurs, accès wi-fi, tablette et liseuses).

• Et des services innovants ?

Oui, c'est le cas avec des ateliers d'initiation à ces technologies. Nous voulons aussi associer les usagers à la « vie quotidienne de la Médiathèque ». S'ajoute la présence d'organismes sociaux et administratifs sous la forme d'un « guichet multiservice » (CAF, Pôle emploi, etc.). Enfin, nous avons le souci de mettre le livre en scène à tous les étages. Nous en reparlerons en détail. ♦



L'inauguration de la médiathèque de Cancon.

PAE



L'accueil de la médiathèque.

JPE



L'équipe administrative à Monflanquin.

JPE

L'école de musique a terminé ses activités de la saison 2012/2013 par deux concerts à Monflanquin (8 juin) et à Castillonnès (15 juin).

Durant la saison, ont eu lieu les traditionnels concerts de Noël, sur les trois lieux d'enseignement : Monflanquin, Cancon et Castillonnès, puis les concerts « des débutants » en février.

L'équipe enseignante est

composée de 11 professeurs pour les disciplines suivantes : accordéon, batterie, chant et

travail de la voix, flûte traversière, guitare, guitare basse, piano, synthétiseur, trompette, violon, violon alto.

Les tarifs de l'École ont été uniformisés sur l'ensemble du territoire de la communauté. Le montant de la cotisation trimestrielle est de 90€. Un tarif dégressif est prévu pour les familles dont plusieurs enfants font de la musique.

Les inscriptions pour la saison 2013/2014 se feront la deuxième semaine de septembre. Les heures et jours de ces inscriptions seront communiqués par voie d'affichage ainsi que dans les écoles la semaine de la rentrée scolaire. ♦



Vice-président
Pierre-Henri Arnstam
Commission Culture et
Communication

JPE

En Bref

Terre de tourisme

Le territoire des quatre cantons offre aux touristes pas loin de 8 000 lits. Soit seulement 2 000 de moins que le département de la Charente. La France est, depuis les années 1990, la première destination touristique mondiale et le développement de cette activité sur notre territoire démontre la qualité de notre accueil.

L'équipe rassemblée

Le personnel administratif est désormais rassemblé au siège à Monflanquin. Photo ci-dessus (de g à d) : Marie Lioen (Service technique et urbanisme), Sarah Bordas (Secrétariat général et coordi-

nation, relation avec les maires), Cathy Rosier (Ressources humaines et sociales, gestion des paies), Nicole Imbert (Comptabilité et réglementation), Romain Labrousse (Directeur des Services), Maryse Auroux (Environnement), Marie-Paule Éveillard (Directrice des Services techniques et Urbanisme).

Fibre optique

Notre collectivité a décidé, le 12 juin, d'adhérer au futur syndicat départemental numérique créé sous l'impulsion du Conseil Général pour déployer et desservir le département en fibre optique.

Santé 4

Une adresse à retenir :

www.sante4.fr

-  Siège administratif de la Communauté
-  Annexe administrative de la Communauté
-  Déchèterie
-  Zone d'activités économiques communautaire
-  Services techniques (Voirie)
-  Maison de santé (Projet)
-  Station de Haras
-  Équipements sportifs
-  Office du tourisme



-  Médiathèque
 -  Bibliothèque
 -  Point-lecture
 -  Accueil périscolaire
 -  Crèche - Accueil jeunes enfants (EAJE)
 -  Relais Parents Assistantes maternelles
 -  Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) Adolescents
 -  Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)
 -  École de musique
- NB - A Villeréal, activité musicale intégrée à l'association Vacances-Nature.

© Jean-Paul Epinette - icimedia@free.fr